

F.N.E.VAUCLUSE

France Nature Environnement 84



Monsieur le Préfet de Vaucluse
28 bd Limbert
84000 AVIGNON

Objet : Demande de vérifications des prescriptions de
l'arrêté préfectoral SI 2005-03 17

Le 2 mai 2013

Monsieur le Préfet,

La société Valsud exploite la carrière des sables blancs de Montmou sur la commune de Mornas.

Deux points nous paraissent aujourd'hui sujets à vérifications :

Dans la zone d'exploitation définie par l'arrêté préfectoral N° SI 2005-03 17 0030 du 17 mars 2005, la parcelle A231 n'est incluse que partiellement. Il apparaît actuellement que le chemin DFCI limitant la partie à exploiter de cette parcelle a été déplacé sur la limite de parcelle : c'est désormais l'ensemble de la parcelle qui est exploité.

Nous souhaiterions que vous puissiez diligenter une inspection sur ce site pour vérifier que les préconisations de l'arrêté préfectoral sont bien respectées, et le cas échéant, faire corriger tout abus.

Par ailleurs le plan de la carrière, joint au rapport annuel 2012 de l'entreprise et visible en mairie de Mornas, délimite des limites d'exploitation différentes de celles de l'arrêté préfectoral. Nous souhaiterions que l'exploitant mette sa carte en conformité avec celle jointe en annexe de l'arrêté.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à ces demandes, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Préfet, l'expression de notre respectueuse considération.

La Présidente de FNE Vaucluse
Nicole Bernard

Adresse : 10 bd du Nord 84200 CARPENTRAS tel : 04 90 36 28 66
E mail : fnevauclose@gmail.com site : <http://udvn84.fr>
Association régie par la loi 1901 agréée au titre de l'art.141.1 du code de l'environnement
N° siret : 38871892600032-APE : 913 E